



Ecole Paul Bert

Céline FONS
Directrice de l'Ecole

Téléphone
01 34 90 83 50

27 rue Paul Bert
78700 CONFLANS STE HONORINE

INSTALLATION DU CONSEIL

Sont excusé(e)s : M. Collet (IEN), Mme Gavériaux (psychologue scolaire), Mme Bourson, Mme de Gaetano et Mme Nély (enseignantes).

Le présent procès-verbal sera affiché intégralement devant l'école, mis sur le site: ecolepaulbert78700.toutemonecole.fr et envoyé par mail aux familles.

1. PROTOCOLE SANITAIRE

● **Protocole janvier/février 2022 :**

Les écoles sont au niveau 3 (couleur orange), ce qui implique le port du masque à l'intérieur et à l'extérieur. En raison de la recrudescence du virus et l'apparition d'un nouveau variant, le protocole a été modifié au retour des vacances de Noël : il n'y a plus d'éviction pour les cas contact mais des autotests réguliers à effectuer. Initialement, il s'agissait d'un test PCR/antigénique puis de deux autotests mais l'affluence vers les pharmacies a vite entraîné une révision du protocole (3 autotests). Pas de fermeture de classe en cas de cas positif.

Les séances de natation ont été suspendues mais aucune classe de Paul Bert n'était concernée par la natation à cette période. L'EPS devait être pratiquée à l'extérieur sans masque à condition que les distances soient respectées ou à l'intérieur avec masque (sport de faible intensité).

● **Impacts sur l'école :**

- Certaines classes ont été plus impactées que d'autres (de 1 à 3 procédures de dépistage) ; les tests n'ont pas freiné la propagation du virus puisque les élèves cas contact avec un test négatif pouvaient devenir positifs quelques jours après et avoir contaminé d'autres élèves entre temps.

- Le taux d'absentéisme des élèves a été plus élevé (16% au mois de janvier -moyenne de toutes les classes- contre 3,5% au mois d'octobre) : il s'explique par la multiplication des cas COVID (7 jours d'absence), les petites maladies ordinaires, mais aussi le fait que lorsqu'une procédure de dépistage est lancée certains élèves ne reviennent pas dès le lendemain (Certaines familles font le choix de ne pas les tester et les isoler 7 jours ; d'autres reviennent avec un test négatif au bout de 2, 3, 4 jours...).

- Ces entrées et sorties permanentes ne permettent pas de mettre en place des apprentissages efficaces. Il manque parfois trop d'élèves dans la classe pour avancer dans les programmes et dans l'ensemble tous les élèves ont perdu le rythme. Les enseignants constatent une baisse importante de la concentration, plus d'agitation et de petites « chamailleries », des difficultés à travailler... Les élèves sont fatigués.

- Les représentants de parents d'élèves font remonter le fait que des parents signent l'attestation sur l'honneur sans effectuer les tests. Malheureusement, cela participe au fait que le virus circule toujours dans l'école, que des procédures de dépistage doivent être programmées régulièrement... Mme Fons rappelle également aux parents l'intérêt de faire remonter les informations au plus vite à l'école afin de lancer les procédures s'il y a un cas positif.

- Trois enseignants et deux AESH ont été déclarés positifs. Tous les remplacements n'ont pas pu être assurés. Face aux questions des parents, M Collet, inspecteur de la circonscription de Conflans explique :

« Les absences longues (plus d'une semaine) sont prises en compte prioritairement.

La situation sanitaire impacte également les enseignants qui se retrouvent contaminées et en isolement. Les moyens de remplacement alloués à la circonscription ne suffisent toujours à couvrir toutes les situations.

Nous ne pouvons pas solliciter l'aide des autres circonscriptions qui sont dans la même situation que la nôtre. Un recul de l'impact épidémique est actuellement observé, avec une baisse du nombre de classes fermées ou d'enseignants non remplacés. »

- Enfin, les équipes font remonter un épuisement total face à des missions qui se sont alourdies (gestion des retours de tests démultipliée, suivi des cas covid et cas contact, continuité pédagogique quasiment permanente...). Pendant cette période, les enseignants ont géré le plus urgent et ont dû faire des choix. Les « petits problèmes » ont dû être mis de côté.

- A noter aussi que la différence entre le protocole « école » et « hors école » s'agissant des cas contact a créé des confusions parmi les familles.

● Protocole à partir de mars 2022 :

A la rentrée des vacances d'hiver, les écoles seront au niveau 2 (couleur jaune) :

- le masque ne sera plus porté à l'extérieur
- l'EPS pourra être pratiquée à l'intérieur sans masque mais avec distanciation.
- En cas de cas positif au sein d'une classe, les familles seront averties ; ils devront effectuer un test à J2 mais aucune attestation ne sera demandée. Il n'y aura pas d'éviction pour les cas contact.

2. VIE DES CLASSES

● Apprentissages :

- **LSU** : le livret scolaire a été mis en ligne le 4 février. La quasi-totalité des familles possède un compte et l'utilise ; le LSU est entré dans les habitudes. Les livrets ont été imprimés et distribués aux familles qui n'étaient pas en capacité de se connecter. Un accompagnement est proposé aux familles pour la première connexion.

Cette année, le système de récompense (félicitation, encouragement) n'a pas été renouvelé. En effet, les années précédentes, plusieurs enseignants se sont sentis obligés de justifier l'absence de mention, notamment quand elle était due à des soucis de comportement : à partir de quand mettre/enlever la mention ? Il n'existe pas de critère quantifiable et la mention pouvait varier selon le degré de tolérance de l'enseignant. C'est très subjectif et les élèves qui n'avaient rien étaient découragés ; cela n'avait pas d'impact sur eux et ne les aidait pas à progresser. Il reste l'appréciation générale de l'enseignant, dans laquelle il peut féliciter, encourager, avertir...

Les représentants de parents d'élèves font remonter leur déception car ils trouvaient que c'était un bon système pour encourager et motiver les élèves. L'équipe enseignante penche plutôt pour un retour aux élèves sur leur travail, sous la forme d'un petit entretien qui permettrait de cibler les réussites et les axes à travailler. Les parents restent libres d'offrir une récompense par la suite à leur enfant.

- **Apprentissage de la lecture par les CP:**

- *Quel est l'impact du confinement sur les élèves de CP (Ils étaient en MS en mars-juin 2020)?*

Il est difficile d'évaluer l'impact du confinement sur les élèves de CP car il faudrait avoir suivi la promotion depuis la PS pour voir s'il y a eu une rupture. Le niveau est plutôt correct, avec quelques élèves en grande difficulté. Cependant, ils ne sont pas concentrés, ils sont beaucoup dans le jeu et manquent de maturité. Ils ont du mal à rester assis et à l'écoute. Les enseignants de CE1 notent un impact du confinement : depuis deux ans, les élèves de CE1 ont beaucoup plus de mal en graphisme (tenue du crayon, lettres mal formées ou formées à l'envers...).

- *Quels sont les retours sur la méthode de lecture Piano ?*

La méthode Piano est conforme aux dernières instructions de l'Education nationale. Elle apprend à lire très rapidement car les élèves découvrent très vite beaucoup de sons. Il y a quelques élèves en grande difficulté pour entrer dans la lecture mais ce n'est pas dû à la méthode en particulier.

- **Natation** : les élèves de Mme Lecomte, Mme Nély et Mme Nortier se rendront au centre aquatique tous les mardis et vendredis matin du 7 mars au 6 mai. 14 séances sont prévues.

La situation sanitaire en janvier et février n'a pas permis à un certain nombre d'élèves de CM1/CM2 des autres écoles de Conflans de bénéficier du module complet de natation.

L'obtention de l'ASSN étant une priorité, les plannings ont été modifiés afin de permettre à ces derniers de bénéficier d'un cycle de natation, le nombre de séances pour les élèves de CP est par conséquent réduit, passant de 8 à 4 séances au début du mois de juin.

- **Projet « messages clairs »** : depuis l'an passé, à partir du CE1, l'école forme les élèves à l'utilisation des messages clairs. Il s'agit d'apprendre à résoudre un conflit avec un camarade en mettant des mots sur les actions et les émotions engendrées. Ce travail se poursuit avec une réflexion sur les réparations possibles.

- **Lutte contre le gaspillage** : l'école récupère les piles (opération Piles solidaires) et les bouchons.

● Liaison GS- CP et liaison CM2-6^{ème} :

En raison du protocole sanitaire, les échanges entre élèves de différents établissements ne sont pas possibles pour l'instant. L'année dernière, le protocole s'était allégé en fin d'année et les élèves de GS avaient pu venir visiter les locaux sans croiser les autres élèves. Les enseignants de maternelle souhaitent réitérer l'action cette année et envoyer également un diaporama de présentation de l'école élémentaire aux familles.

La classe de Mme Nortier a pu effectuer une visite du collège le 28 janvier. Les élèves ont pu assister à un cours d'anglais puis rencontrer des enseignants et la principale afin de poser leurs questions. Ils ont reçu un petit fichier de présentation du collège, avec des pages de réflexion sur leur rôle en tant que futur collégien ainsi que sur le fonctionnement de l'établissement. Le dispositif « devoirs faits » (temps pour effectuer ses devoirs, un peu comme l'étude) a été présenté par des collégiens. Mme Nély étant absente, la visite est reportée à une date ultérieure. Il y aura également une matinée portes-ouvertes pour les parents le samedi 2 avril ainsi qu'une réunion avec la principale du collège le vendredi 1^{er} avril à partir de 18h30 (à l'école).

● Projets des classes:

- **Le projet « découverte des écosystèmes »** (CPa, CPb) :

Découverte de plusieurs environnements (faune et flore) pour sensibiliser les élèves à la nature. Sortie à la ferme d'Ecancourt le 22 avril pour découvrir la ferme et participer à des ateliers (course d'orientation en forêt pour les CPb et atelier « de la graine à la plante » pour les CPa).

- **Le projet « jeux »** (CE1a, CE1b) : utiliser les jeux de société pour travailler sur des concepts mathématiques et scientifiques de façon ludique. Les élèves apprennent à utiliser différents jeux de sociétés qui renforcent leurs apprentissages tout en apprenant à respecter une règle, coopérer avec d'autres camarades...au cours d'ateliers encadrés avec l'aide de parents. L'objectif final sera d'inventer un jeu de société.

Intervention de la société Montem Concept le 29 mars pour des ateliers autour des Lègos (construire un objet mettant en œuvre des engrenages).

Sortie au musée du jouet le 31 mai (visite du musée et atelier construction d'un bateau à propulsion).

- **Le projet historique** (CE2a, CE2b, CM1) : **autour du Moyen-Age...**

Sortie au château de la Roche-Guyon le 21 avril : découverte du château, atelier d'initiation à la calligraphie sur parchemin (CE2), atelier consacré à la réalisation d'une petite BD (CM1). De retour à l'école, les CM1 apprendront ce qu'ils auront retenu aux CE2 et les CE2 leur feront faire de la calligraphie.

- **Le projet de classe découverte** (CM1-CM2, CM2) : du 7 au 10 juin, les élèves partiront en Bretagne (Saint-Malo, le Mont-Saint-Michel, visite de la baie et d'une ferme ostréicole, découverte des corsaires...) et tiendront un petit journal de bord.

Les deux classes travaillent également sur un projet de tour du monde.

Une sortie est prévue à l'abbaye de Maubuisson et au parc du peuple de l'herbe.

Les CM1-CM2 et CM2 ont également assisté au concert de Cisco Herzaft, sous le préau, dans le cadre du festival « Blues en Scène » le 18 novembre, ce qui a donné l'opportunité d'un travail sur le blues, l'esclavage...

Mme Nély a également travaillé sur le blob, en lien avec le CRNS de Toulouse, sur la course de voilier « La transatlantique de Jacques Vabre » et sur les jeux olympiques/paralympiques.

- **Un passeport du civisme** pour les CM1 et les CM2 a été mis en œuvre cette année en lien avec la mairie. Le passeport fonctionne par thématiques (commémoration, solidarité...) abordées en classe et qui peuvent être prolongées à la maison. Une cérémonie officielle avec M. Le Maire sera organisée en fin d'année.

- **Sorties au théâtre (offertes par la ville de Conflans)**: le 16 décembre, les CP et les CE1 ont pu assister au spectacle musical « L'enfant de l'orchestre ».

Le 2 juin, les CE2/CM1/CM2 iront voir « Tout Molière... ou presque ! », un florilège des meilleures scènes de Molière.

- **Sorties au musée de la batellerie** (CE1a, CE1b, CE2a, CE2b, CM1, CM2): plusieurs classes se sont rendues au musée de la batellerie voir l'exposition sur les brevets maritimes et participer à un atelier d'engrenages pour soulever un petit pont. Cet atelier a beaucoup plu aux élèves et a été réinvesti en classe.

- **Sortie à la patinoire** (CE2a, CM1-CM2): la mairie de Conflans avait mis à disposition des scolaires des créneaux à la patinoire éphémère de la place Romagné. C'était un moment ludique et plaisant avant les vacances.

- **Des événements collectifs** sont prévus (sous réserve du protocole en vigueur):

Le carnaval : après-midi déguisée avec flashmob et goûter le 24 mai 2022.

Le cross de l'école : en faveur de l'association « Initiative Cœur » le 23 mai 2022.

Une kermesse le vendredi 1^{er} juillet au soir (sous réserve du nombre de parents bénévoles pour encadrer un stand).

→ **Coût des projets et sorties:**

Estimation des dépenses pour les projets : **15 280€ environ**

→ **Financements :**

La mairie de Conflans finance une partie des projets annuels (12,50€ par élève soit **2600€** environ + ½ journée de car à disposition par classe). Il a été demandé aux parents des classes de CM1-CM2 et CM2 de régler 150€ pour la classe découverte, soit 60% du montant total.

Le reste des dépenses est à la charge de la coopérative de l'école (environ **5180€**)

La coopérative est alimentée par les dons effectués par les familles en début d'année ainsi qu'un pourcentage sur la vente des photos de classe. Les classes de CM1-CM2 et CM2 ont vendu des jacinthes de Noël, généreusement offertes par M Rodriguez, pour financer une partie de la classe découverte.

Les représentants de parents ont voté pour la foute décorée de dessins d'élèves, qui sera vendue au retour des vacances de février.

L'équipe enseignante remercie tous les parents et partenaires qui aident à la mise en œuvre de projets pour les élèves. Les parents peuvent participer aux sorties, intervenir dans certaines activités de classe, aider à la gestion de la BCD... Elle remercie également les parents pour les messages de soutien reçus très régulièrement.

Les représentants des parents d'élèves ainsi que Mme Klépal, DDEN, remercient à leur tour les enseignants pour leur investissement et pour la qualité des projets proposés.

3. PREVISIONS RENTREE 2022-2023

Actuellement, l'école Paul Bert accueille 211 élèves : 3 familles ont déménagé et 1 famille d'allophone nouvellement arrivée a été relogée dans une autre ville depuis le dernier conseil d'école. C'est un effectif plutôt bas. Concernant les effectifs pour 2022-2023, il est encore trop tôt pour les avoir avec certitude, d'autant plus que l'école Gaston Rousset se dirige vers une fermeture de classe. Dans ce cas, l'école Paul Bert absorberait une majorité des nouveaux inscrits. La FCPE souhaiterait renouveler l'opération « Cartable minimum » et demande l'autorisation aux autres fédérations de parents d'élèves. Personne ne s'y oppose.

4. LIEN AVEC LA MAIRIE

● Fréquentation du périscolaire :

Moyenne des élèves accueillis à la garderie du matin : 13 élèves

Moyenne à la cantine : 300 élèves

Moyenne à la garderie du soir : 69 élèves

Moyenne à l'étude : 14 élèves

Il y a eu une baisse très considérable par rapport à l'an dernier (en raison des classes fermées et peut-être du télétravail)

Questions des représentants de parents d'élèves :

-Est-ce que l'équipe d'animation est au complet ?

Il y a eu 3 recrutements sur 5, en privilégiant les candidats qui ont le BAFA.

-Est-ce qu'un système pourrait être organisé pour récupérer les affaires perdues (une journée où les affaires seraient suspendues et accessibles aux parents ?

Avec le protocole en vigueur, les parents ne peuvent plus rentrer dans le centre, ce qui empêche la communication. Le périscolaire espère qu'un protocole allégé permettra de faire entrer à nouveau les parents pour des portes-ouvertes par exemple, qui mettraient en valeur les activités effectuées pendant l'année.

● Pause méridienne :

Questions des représentants de parents d'élèves :

-Les activités ont-elles pu être maintenues pendant cette période ? Est-ce envisageable d'afficher la liste des activités à l'entrée de l'école ? Quels sont les prochaines activités ? Les parents d'élèves souhaiteraient que les thèmes choisis soient en relation avec l'école, comme le « vivre ensemble » par exemple. Ils déplorent que le PEDT n'ait pas été élaboré en lien avec les écoles, ce qui aurait permis une cohérence.

Des ateliers ont été mis en « standby ». Cependant, l'atelier jardinage continue ainsi que les activités sportives : lutte, danse... A la rentrée, il y aura du tir à l'arc, du volley, du rugby, de l'athlétisme. Afin de communiquer, l'animateur sportif a distribué des flyers auprès des parents le soir.

-Les parents font remonter le fait que les élèves ne savent pas forcément quels ateliers sont proposés et par conséquent ne peuvent pas s'inscrire.

Peut-être qu'à la rentrée des « forums » explicatifs auprès des enfants seront à nouveau possibles.

Les CM se plaignent du temps de pause méridienne très long qui se termine par un moment trop rapide dans le réfectoire. Les parents souhaiteraient un retour sur la réflexion autour des locaux de la cantine, trop petits pour le nombre d'élèves qui déjeunent (3 services)

Il n'y a pas de retour par rapport à un aménagement du réfectoire.

Les garçons monopolisent les ballons pendant la pause méridienne et aussi les récréations. Y a-t-il un travail à effectuer sur l'égalité garçon-fille ?

Les enseignants remarquent que sur les récréations le ballon est très souvent utilisé par les garçons. Mais il s'agit plutôt d'une opposition « foot »/ « pas foot » que filles/garçons. Ils proposent de travailler avec les élèves sur des plannings de jeux de ballon : par exemple, utiliser le ballon pour jouer au foot tous les matins et pour un autre jeu de ballon l'après-midi. Il pourrait y avoir des responsables.

- Commandes de fournitures :

Depuis juin 2021, il est devenu très compliqué aux enseignants de commander des fournitures pour leur classe avec le budget de la mairie : délais de validation trop longs, matériel impossible à commander ou annulé par la suite (sans justificatif, sans réversion du budget).

Mme Rebreyend, représentante de la mairie, explique que les directeurs d'école devraient être contactés à ce sujet car un nouveau système va être mis en place.

Les représentants de parents d'élèves ne comprennent pas que les sommes correspondant aux objets annulés par la mairie ne soient pas remboursées.

Un point sera effectué au prochain conseil d'école.

5. SECURITE ET TRAVAUX

● Santé et PAI

Les élèves ayant des affections chroniques (asthme, allergies...) peuvent avoir des médicaments à l'école si les parents mettent en place un PAI (protocole à suivre) en lien avec le médecin scolaire. Les trousse de médicaments ainsi que le protocole à suivre sont stockés en salle des maîtres et sont accessibles à chaque adulte, en cas d'absence de l'enseignant de l'élève. Elles sont emportées à chaque sortie. Il y a autant de protocoles différents que d'élèves, certains médicaments devant être donnés régulièrement et d'autres seulement en cas de crise. Mme Fons rappelle que le PAI couvre le temps scolaire et que les parents doivent le transmettre et prévoir une 2^{ème} trousse pour le périscolaire.

● PPMS/alerte incendie

Un PPMS (plan particulier de mise en sécurité) a été organisé le 25 novembre au matin, sous les directives de l'inspection. Il s'agissait d'une alerte « intrusion » au cours de laquelle les élèves devaient se « cacher ». Les élèves des classes présentes (La date tombait à la période où de nombreuses classes de l'école ont fermé pendant 7 jours) ont très bien réagi. A cette même période, des tests salivaires étaient prévus : seuls les quelques élèves restants (environ 16) de la classe de Mme Nély ont pu en bénéficier.

L'alerte incendie du premier trimestre s'est bien déroulée ; les enseignants et les élèves avaient été prévenus en amont, ce qui ne sera pas le cas les deux prochaines fois.

● Travaux / achats

Demandes d'achats validées depuis juin 2020 (en attente de commande):

- Achat d'un meuble de rangement pour la classe 9
- Achat d'un meuble à roulettes pour la BCD
- Achat de deux meubles de rangement pour les classes 4 et 6

Demandes en attente de validation :

- Fin de l'aménagement de la zone « calme » de la cour des petits en clôturant l'intérieur des barrières.
- Réparation du mur de rondins dans la cour des grands, en créant des arènes de toupie dedans.
- Achat d'une grande armoire pour le préau (l'actuelle armoire a sa porte cassée depuis plus d'un an et le matériel pédagogique qu'elle contient est juste caché par une bâche)
- Peinture des classes (à l'exception de la classe 8)

Des TBI (tableaux blancs interactifs) ont été achetés et sont en cours d'installation dans les classes qui n'étaient pas équipées de TNI. Les enseignants remercient la mairie pour cet achat d'importance.

Afin de pouvoir utiliser le matériel, ils ont effectué des heures bénévoles un mercredi matin afin d'avoir une petite formation par la mairie. Il est dommage de ne pas en avoir été informé avant la nouvelle année scolaire, ce qui aurait permis d'anticiper en préparant des cours adaptés et peut-être de libérer des créneaux de formation.

Questions des représentants de parents d'élèves :

-Est-ce que l'installation de la fibre est prévue ?

L'ensemble des écoles est relié en fibre optique au réseau de la mairie ; par conséquent, il n'y a pas de besoin de relier directement les écoles à la fibre.

-Dans le cadre de Vigipirate, est-ce que des films occultants pour les classes du rez-de-chaussée seraient envisageables ?

Non pas pour l'instant. Il faudrait en refaire la demande pour l'année prochaine.

● **Sécurité devant l'école**

Depuis l'an passé, afin d'éviter le brassage et la concentration de parents aux horaires d'entrées et sorties de l'école, le portail donnant sur l'impasse Laroche est utilisé, alternativement entre Gaston Rousset et Paul Bert. Il s'agit plus d'une issue de secours que d'un accès officiel, ce qui engendre des problèmes de sécurité :

- Des véhicules manœuvrent pour ressortir de l'impasse en montant sur des trottoirs qui sont déjà trop étroits (risques d'écraser un enfant).

- Des véhicules (mairie, bénévoles des Resto du Cœur) tentent d'accéder à la placette au fond de l'impasse pour stationner et forcent le passage. Or, lors des entrées et sorties de l'école, les parents et les enfants se situent tous à ce niveau-là.

Serait-il possible que des agents municipaux puissent passer plus fréquemment, surtout à 16h30 ? Qui serait en charge d'interdire l'accès à la placette (il y a un portail qui en délimite l'accès) sur les temps d'entrées et sorties de l'école ? Les demandes sont restées sans réponse depuis le mois d'octobre.

Mme Rebreyend indique que des équipes ont commencé à passer observer le problème. Les parents remercient les services de la police municipale de se déplacer : les agents sont en train de faire de la prévention. Pour l'instant, il n'y a pas de sanction. Les parents constatent que leur présence est très dissuasive et se déclarent satisfaits de leur intervention, même si elle n'est pas quotidienne.

Prochain conseil d'école : le lundi 13 juin 2022.

Fin de séance : 21h00

La présidente et secrétaire de séance, Mme FONS

